

NOUS PRESIDENTES 2022

Le Collectif national pour les Droits des Femmes



Nous avons 25 ans. Notre Collectif National pour les Droits des Femmes a 25 ans, il est riche de combats, de luttes, de réflexions qui ont forgé notre expérience.

Nous sommes nées dans les luttes. Celle de juin 1995 contre la volonté du régime chiraquien post miterrandien d'amnistier les commandos anti avortement. Celle de la manifestation du 25 novembre 1995 où 40 000 personnes venues de toute la France ont manifesté pour les droits des femmes à l'appel de la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et la Contraception (CADAC). Celle du mouvement social de novembre-décembre 1995 contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale. Nous travaillons sans cesse pour l'unité des luttes en faveur des droits des femmes. Nous réunissons en notre sein des associations féministes, des syndicats et des partis de gauche et d'extrême gauche car les féministes sont partout. Nous sommes féministes lutte de classes car nous croyons que le combat féministe est indissociable des combats contre le capitalisme et le racisme. Nous soutenons les combats des femmes contre la précarité, des ouvrières en lutte pour leur dignité, des femmes et hommes sans papiers pour leur régularisation.

Nous nous fixons comme objectif de faire passer dans les faits, dans la pratique, l'égalité formelle que les femmes ont conquise durant tout le vingtième siècle et le début du vingt et unième. Car le problème est bien là : nous avons obtenu l'égalité des droits mais pas l'égalité dans la réalité. Nous intervenons dans tous les domaines pour faire avancer l'égalité. Nous avons été de toutes les manifestations en 2016 contre la loi travail en 2010 contre la réforme des retraites de Sarkozy et encore en 2019-2020 contre celle de Macron. Nous avons avec d'autres structures mené une campagne pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes en 2011 et 2012. En 2007 nous avons rédigé une « proposition de loi-cadre contre les violences faites aux femmes » qui, après un long cheminement, a donné lieu au vote de la loi du 9 juillet 2010. La fameuse, celle qui a instauré l'ordonnance de protection. Nous avons impulsé, en 2016 toujours, le collectif « Droits des femmes contre les extrêmes droites » pour lutter contre leur idéologie raciste, sexiste, nauséabonde et leur démagogie concernant les femmes.

Aujourd'hui, à l'heure de #MeToo qui a permis la libération de la parole pour dénoncer les oppressions patriarcales en France et dans le Monde et des fortes mobilisations investies par les jeunes, de mobilisations d'ampleur pour l'égalité salariale dans les milieux féminisés comme celle des femmes de chambre de l'Ibis Batignolles, de la grève féministe dans de nombreux pays, le féminisme lutte de classes est encore plus nécessaire. Chaque avancée pour les droits des femmes est le résultat de luttes.

C'est pourquoi nous travaillons à la construction de la grève féministe, que nous participons à l'organisation des manifestations du 8 mars pour la Journée internationale de luttes pour les droits des femmes et celle du 25 novembre contre les violences faites aux femmes et d'autres initiatives partout en France.

Notre combat ne s'arrête jamais.

NOUS PRÉSIDENTES 2022

FEMINISME
LUTTE DE CLASSES

**Un projet féministe lutte de classes,
c'est un projet de société global qui touche
toutes les sphères de nos vies, ici et ailleurs.**

Il parle du travail, des services publics, du droit à l'avortement, du droit des femmes à disposer de leur corps, de solidarité internationale, de l'école, des enfants, de la répartition des richesses, du racisme nauséabond qui s'exprime chaque jour, du refus radical d'un ordre moral qui n'a d'ordre que le nom tellement il fusille la solidarité.

Cet ordre moral qui préfère faire monter la haine de l'autre, vénère la colonisation, parle de première fille de l'église au lieu de parler de la laïcité comme nous la voulons, respectueuse des différences et protectrice des droits collectifs.

Un projet féministe lutte de classe n'oublie pas combien le capitalisme et le patriarcat se nourrissent l'un l'autre. La répartition des richesses, la justice sociale et économique sont indissociables de la lutte pour les droits des femmes.

Un projet féministe lutte de classes n'oublie jamais que le patriarcat et le capitalisme tuent conjointement, que des femmes et des enfants sont victimes de violences sexistes et sexuelles et que les plus fragiles succombent par manque de soins, de travail, d'accompagnement car les choix faits aujourd'hui, sous prétexte de la crise, sont des choix réels de scinder la société en deux : ceux qui vivent et celles et ceux qui survivent.



NOUS PRESIDENTES 2022

DE VRAIS EMPLOIS,
DU TEMPS POUR VIVRE
POUR L'EGALITE
FEMMES-HOMMES AU
TRAVAIL

Nous voulons pouvoir profiter de la vie.

Nous vivons dans un pays riche où sévit un chômage de masse alors que les patrons et les actionnaires font des profits de plus en plus importants. Il est possible de réduire le temps de travail, non pas pour créer plus de flexibilité des salarié-es mais pour créer des emplois et améliorer leurs conditions de vie.

Le monde du travail et l'explosion de la **précarité** cantonnent les femmes dans des métiers dévalorisés (aide à la personne, nettoyage), prétendument sous qualifiés, sous-payés avec des horaires flexibles. Les femmes deviennent de fait des variables d'ajustement.

Majoritaires dans les métiers à forte utilité sociale, les femmes ont été **en 1ère ligne** pendant la crise sanitaire et les confinements, elles ont permis la continuité des services publics et plus largement au fonctionnement de la société. Pourtant il n'y a eu quasi aucune revalorisation salariale, ni d'amélioration de leurs **conditions de travail** pour reconnaître leur engagement.

L'égalité professionnelle réelle est inséparable de la **revalorisation** des filières féminisées et de la mixité des emplois.

Nous
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRESIDENTES 2022

DE VRAIS EMPLOIS,
DU TEMPS POUR VIVRE
POUR L'EGALITE
FEMMES-HOMMES AU
TRAVAIL

NOUS VOULONS

- ◆ La transformation des contrats à temps partiels en temps complets pour celles et ceux qui le souhaitent
Le CDI et le temps complet doivent être la norme sur le marché du travail
 - ◆ L'arrêt de la sous-traitance et l'intégration des salarié-e-s qui en dépendent dans l'entreprise donneuse d'ordre
 - ◆ Le rattrapage immédiat de tous les écarts de salaire entre les femmes et les hommes et la mixité des emplois
 - ◆ Les 32h pour toutes et tous
Sans flexibilité ni annualisation, ni réduction de salaire et avec embauches correspondantes
- ◆ La retraite à 60 ans, 75% de taux de remplacement / 37,5 annuités et une pension minimum au SMIC, sans décote
- ◆ L'indemnisation de toutes les formes de chômage avec un revenu minimum garanti au moins égal à 80% du SMIC
Elle doit être assortie de cotisations sécurité sociale et retraite dès l'âge de 16 ans : y compris pour les primo-demandeur-ses d'emploi et les personnes en emploi précaire ou en temps partiel
 - ◆ L'abrogation des Lois Travail de 2016 et 2017
 - ◆ L'abrogation de la Loi sur l'assurance chômage
- ◆ L'indemnisation totale du chômage partiel pour l'ensemble des salarié-e-s et des personnes en situation «d'ubérisation»
- ◆ La limitation des horaires de nuit, de week-end et des horaires morcelés des métiers liés à l'accompagnement humain
- ◆ La sanction systématique des entreprises qui ne respectent pas l'égalité professionnelle

NOUS REFUSONS

- La réduction des cotisations sociales patronales
- Le travail du dimanche pour les activités à but lucratif
- Un système de retraites par points

NOUS
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRESIDENTES 2022

Violences,
une loi-cadre,
des moyens

Nous ne voulons plus être l'objet de violences masculines. Des lois existent, gagnées par les féministes, il faut qu'elles soient appliquées.

Mais nous avons besoin de davantage, une loi-cadre qui prenne en compte tous les aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes : prévention, sensibilisation du public, accompagnement des victimes, solidarité financière avec les victimes, sanction et suivi socio-judiciaire des agresseurs avec des programmes spécifiques destinés aux détenus condamnés pour des délits et des crimes liés à la violence à l'encontre des femmes.

Les lesbiennes et bisexuelles subissent le sexisme et la lesbophobie de la part des agresseurs. La loi-cadre inclura l'éducation contre les stéréotypes sexistes et les LGBTphobies, contre la prostitution, la formation de tous les professionnels d'accueil et de soutien, de santé, d'hébergement, d'emploi, les questions de solidarité matérielle; les aspects institutionnels, judiciaires et pénaux.

Aujourd'hui, les femmes font face à de trop nombreuses difficultés quand elles dénoncent les violences dont elles sont victimes. La justice ne les entend pas, une double peine pour les victimes. C'est pour cela que nous réclamons des tribunaux dédiés aux violences faites aux femmes avec des magistrat-es formé-es et ayant des compétences à la fois pénales et civiles. Les victimes doivent pouvoir, même tardivement, dénoncer les agresseurs. Pour cela les délais de prescription doivent être allongés substantiellement.

Le sexisme, de plus en plus dénoncé, doit faire l'objet d'une loi et des campagnes pérennes doivent être mises en place par les différents ministères.

Les plaintes doivent être prises, la police et la gendarmerie doivent se déplacer immédiatement au domicile des victimes quand celles-ci en font la demande.

L'expulsion du conjoint violent doit être réalisée sans délai. Si la femme le demande, les enfants et elle doivent être mis immédiatement à l'abri.

Non, les violences sexistes et sexuelles ne sont pas des violences comme les autres !

NOUS
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRESIDENTES 2022

Violences,
une loi-cadre,
des moyens

NOUS VOULONS

- ◆ Une loi-cadre, globale, contre les violences faites aux femmes
- ◆ Des tribunaux dédiés aux violences sexistes et sexuelles
- ◆ Des moyens, un milliard tout de suite, et une véritable volonté politique pour l'application stricte des lois existantes sur les violences faites aux femmes avec la mise en place d'une commission de contrôle multipartite; y siègeraient les pouvoirs publics, des parlementaires et des associations de défense des droits des femmes
- ◆ Une volonté politique et des moyens pour l'application de la loi sur le système prostitutionnel pour accompagner les personnes prostituées
- ◆ La formation de l'ensemble des professionnel-les, d'accueil et de soutien, de santé, sociaux, d'éducation, d'hébergement, de police et de justice et des campagnes publiques permanentes de prévention
- ◆ L'élargissement de l'ordonnance de protection à tous les types de violences
- ◆ Le remboursement intégral des soins liés aux violences subies
- ◆ La suppression immédiate de la garde alternée en cas de violences dans le couple pour protéger les enfants

NOUS REFUSONS

- La déqualification du crime de viol en délit et les correctionnalisations, le viol est un crime et doit être jugé en tant que tel
- La banalisation des violences faites aux femmes et la culpabilisation des victimes toujours présentes malgré #MeToo

Nous
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRÉSIDENTES 2022

Une
école
émancipatrice

Éduquer à l'égalité est un enjeu de société. L'inégalité femmes-hommes est une construction sociale.

La publicité et les médias continuent de véhiculer des stéréotypes et des images dégradantes de « la » femme, entre objet sexuel perpétuellement disponible et fée du logis.

Faute de moyens, de formation et de volonté politique, l'École ne remplit pas correctement sa mission d'émancipation individuelle et collective des stéréotypes. Elle reste un lieu de reproduction des inégalités. C'est dans les consciences que l'égalité doit devenir réelle, et les lois et actions publiques sont les premières garantes des droits qui ont été conquis.

La problématique des rapports de domination entre les hommes et les femmes et de la construction sociale des rôles féminins et masculins doit être prise en compte tant au niveau des programmes que de l'orientation scolaire et professionnelle et de l'animation éducative.

Les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle doivent être adaptées à chaque niveau d'enseignement et doivent faire partie intégrante de la formation des jeunes. Elles ne sauraient se réduire à la biologie de la reproduction ou à la prévention sanitaire, elles doivent aussi concerner la relation affective, le désir, le respect entre partenaires, la lutte contre les LGBTphobies.

Le manque de temps de formation et de moyens des personnels, ainsi que le manque de moyens accordés aux associations pouvant intervenir lors de telles actions, pèsent sur la faisabilité de ces séances, censées être au nombre de trois par an dès le primaire.

La formation des personnels doit inclure la question des violences sexistes et sexuelles et les enjeux de la lutte contre le sexisme dans la protection de l'enfance et de l'adolescence.

Nous
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRÉSIDENTES 2022

Une
école
émancipatrice

NOUS VOULONS

—◆ Une véritable politique éducative nationale non sexiste, luttant contre les LGBTPhobies, à tous les stades de la socialisation

—◆ Des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle, à l'égalité filles-garçons, obligatoires à tous les niveaux de la scolarité

—◆ Une formation initiale et continue de tous les personnels à l'égalité femmes-hommes et contre les violences sexistes et sexuelles

—◆ Des moyens à l'inclusion scolaire des enfants handicapé-es et la fermeture des institutions spécialisées

NOUS REFUSONS

– Le dualisme scolaire confessionnel et patronal et le financement de l'école privée

– La baisse permanente du financement des actions éducatives par l'Etat dans les établissements scolaires et la mise en concurrence permanente entre établissements à travers la recherche de subventions diverses pour mettre en place des projets éducatifs



NOUS PRESIDENTES 2022

Pas de peurs,
pas de haines

En 2022, en France, des femmes et des hommes sont victimes quotidiennement de violences racistes.

La banalisation permanente par les femmes et les hommes politiques d'un discours auparavant prôné par l'extrême-droite, le racisme décomplexé (Pécresse, Zemmour, Le Pen, Ciotti, Estrosi...) qui se déverse dans les discours publics et médiatiques, ont fait reculer ce qui avait pu être gagné par les luttes : le droit de vivre ensemble en paix.

L'instrumentalisation et la banalisation de discours racistes, misogynes, les mouvements masculinistes et rétrogrades, font progresser l'extrême droite et les violences. Ces violences touchent particulièrement les femmes, d'autant plus que resurgit un ordre moral porteur de stéréotypes concernant le rôle et la place des femmes dans la société et la famille.

Le Rassemblement National, le mouvement Reconquête et la Manif pour tous vont même jusqu'à instrumentaliser le discours féministe pour défendre un modèle passéiste de famille hétérosexuelle.

Nous luttons pour l'égalité entre les femmes et les hommes, sur tous les terrains, il est donc essentiel pour nous de lutter aussi contre le racisme et les discours réactionnaires.



NOUS PRÉSIDENTES 2022

Pas de peurs,
pas de haines

NOUS VOULONS

- La régularisation de tout-es les sans papier-es
- La fermeture des Centres de Rétention Administrative (CRA)
- La mise à l'abri et la protection des mineur-es isolé-es avec une prise en charge effective, l'accès à tous les droits notamment à la santé et à l'éducation sans suspicion systématique de leur minorité.
- Le droit de vote des étranger-es à toutes les élections
- L'application stricte des lois existantes contre les discriminations et la fin des contrôles au faciès

NOUS REFUSONS

- La censure morale ou religieuse sur les programmes scolaires, les attaques permanentes envers les libertés académiques, sur les recherches universitaires et la vie culturelle et sociale
- L'exclusion en matière de droits sociaux, de systèmes d'enseignement, d'activité politique et syndicale sur des critères de nationalité et de religion
- Tous les intégrismes et nous sommes solidaires avec les femmes qui en sont victimes



NOUS PRESIDENTES 2022

Solidarité
Internationale et
avec les
femmes migrantes

Femmes violées, excisées, battues, lynchées, mises au ban de la société, le tableau est noir et s'obscurcit de par le monde.

Les voix s'émeuvent contre le recul du droit à l'IVG, les violences, la prostitution, le sort qui est réservé aux femmes, parce qu'elles sont des femmes.

Au moins 200 millions de filles et de femmes dans le monde ont subi des mutilations génitales. 60 millions de filles sont mariées dans le monde avant leur 18 ans.

La lutte pour les droits des femmes est internationale.

Les femmes migrantes qui arrivent en France grâce au regroupement familial ne possèdent pas de titre de séjour en propre, elles sont donc dépendantes de leur mari; si celui-ci désire divorcer, elles se retrouvent sans papier.

Les sans-papier-es doivent pouvoir bénéficier des taux de remboursement appliqués par la sécurité sociale. L'accès à la santé doit être égal pour toutes et tous.

Des conventions bilatérales existent entre certains pays et la France qui font que c'est la législation de ces pays, souvent moins favorable pour les femmes, qui s'applique en France. Des femmes sont menacées dans leur pays du fait qu'elles sont femmes et/ou lesbiennes (traite des êtres humains, mariage forcé, violences...). Sur les chemins de l'exil, les femmes sont victimes de violences, de la prostitution, de viols. A leur arrivée, elles ont besoin d'accompagnement et de soins spécifiques. Le refus d'accorder le droit d'asile aux femmes a trop souvent pour conséquence de les jeter dans les bras des proxénètes.

Nous
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRESIDENTES 2022

Solidarité
Internationale et
avec les
femmes migrantes

NOUS
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS VOULONS

- L'application de la convention de Genève et reconnaissance du statut de réfugiée à toutes les personnes victimes ou menacées comprenant le sexisme et les LGBTphobies
- Des droits sociaux égaux étranger-es / français-es

- Un statut autonome pour les femmes migrantes : L'obtention d'une carte de 10 ans individuelle, non susceptible d'être remise en cause en cas de rupture conjugale et permettant de travailler
- L'application des textes sur la prise en charge à 100% de l'IVG des femmes migrantes
- L' Aide médicale d'Etat comme droit national pour les sans papier-es
- L'accès à des soins et accompagnement spécifiques en langue maternelle pour les femmes migrantes
- Le droit d'asile pour les femmes persécutées, ou menacées de l'être, pour fait de sexisme ou de LGBTphobie

NOUS REFUSONS

- L'application sur le territoire français de décisions de justice prises sur la base des Codes de statut personnel rétrogrades de certains pays d'origine

NOUS PRESIDENTES 2022

Libre de faire
ou non
des enfants

**Nous avons gagné l'avortement
il y a plus de 40 ans.**

Et pourtant certain-es remettent encore en cause ce droit fondamental.

Le droit à disposer de son corps fait partie intégrante des droits des femmes.

Ce droit ne peut être le prétexte à la marchandisation du corps des femmes, comme pour la Gestation Pour Autrui, nous nous battons pour la libre disposition de notre corps pour nous mêmes, pas pour les autres.

Les femmes doivent avoir le choix d'avoir ou non des enfants. Toutes doivent avoir accès à la contraception et pouvoir avorter dans de bonnes conditions psychologiques, sanitaires et économiques.

Aujourd'hui les médecins ont tous le droit de refuser un acte médical qui irait à l'encontre de leur conscience. Pour l'avortement il a été rajouté une clause de conscience spécifique.

Nous
Présidentes



Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRESIDENTES 2022

Libre de faire
ou non
des enfants

NOUS VOULONS

- ◆ Des Centres de Planification et d'Education Familiale et des CIVG dans tous les hôpitaux publics avec la possibilité, en leur sein, du choix de la méthode d'avortement et un personnel dédié
- ◆ La suppression de la clause de conscience spécifique pour l'IVG
- ◆ L'allongement des délais d'IVG sur la législation la plus favorable dans l'Union Européenne (22 semaines aux Pays Bas).
- ◆ Le remboursement à 100% de tous les moyens de contraception pour toutes et une campagne d'information nationale sur les différents moyens de contraception
- ◆ Une information et une éducation à la sexualité dès le plus jeune âge dans le cadre de l'école, les PMI et les Centres de Planification et d'Education Familiale
- ◆ L'inscription dans la constitution française du droit à l'avortement
- ◆ Une application du délit numérique d'entrave à l'IVG et des moyens dédiés à la surveillance des sites pro-vie qui culpabilisent les femmes
- ◆ La fin des violences gynécologiques et obstétricales

NOUS REFUSONS

- La tarification à l'acte
- La Gestation Pour Autrui qui allie appropriation du corps des femmes et marchandisation capitaliste de leur corps

Nous
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRÉSIDENTES 2022

Egalité dans les familles

Nous voulons du temps pour vivre.

Articuler vie privée et vie professionnelle pour les parents constitue un enjeu majeur de société, en particulier pour les femmes. Encore aujourd'hui, ce sont sur leurs épaules que reposent la majeure partie de l'éducation des enfants et des tâches domestiques, et le fait que certains pères puissent être très présents ne compense pas que l'immense majorité reproduit aujourd'hui des schémas familiaux hétéropatriarcaux.

Pour assurer le droit au travail des femmes, une politique publique doit favoriser un réel partage des tâches domestiques et d'éducation entre les femmes et les hommes et un réel accès à un mode d'accueil de qualité pour les enfants dès le plus jeune âge.

Aujourd'hui, de nombreux droits aux prestations sociales sont des "droits dérivés", c'est-à-dire ouverts par le statut d'épouse et/ou de mère /de conjoint comme l'Allocation Adulte Handicapé. Conséquence : de nombreuses femmes en couple, handicapées, séparées ou divorcées qui n'ont pas acquis de droits propres se retrouvent sans couverture sociale décente ni droit réel à la retraite et passent de la dépendance envers leur mari-femme/concubin-e à celle envers les minima sociaux.

Pour être autonome financièrement, chacun-e doit pouvoir disposer de droits sociaux individuels non liés à sa vie de famille et donc être imposé-e individuellement.

Le développement d'un service public de la petite enfance est indispensable pour permettre à chaque famille de bénéficier pour son enfant d'un mode de garde choisi et adapté à son âge et ses besoins : crèches publiques avec un encadrement qualifié suffisant et des horaires d'ouverture élargis, formation améliorée et statut garanti pour les assistantes maternelles privées avec 3 enfants pris en charge au maximum. Les enfants doivent pouvoir être tout-es accueilli-es, si leurs parents le souhaitent, dès l'âge de 2 ans en école maternelle.

NOUS
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRÉSIDENTES 2022

Egalité
dans
les familles

NOUS VOULONS

- La création d'un grand service public de la petite enfance de 0 à 5 ans se déclinant sous des formes diverses (halte-garderies, crèches, écoles maternelles...), gratuits à tous niveaux avec une égalité d'accès sur tout le territoire
- La création d'un service public de la dépendance
- L'individualisation de l'impôt et la constitution des droits sociaux propres
- Des campagnes publiques sur la nécessité du partage des tâches domestiques et familiales
- L'allongement des congés maternité et paternité et un congé parental égal et obligatoirement pris par les deux parents (si deux parents)
- Le prélèvement des pensions alimentaires par le Trésor Public
- Un accompagnement et un suivi des enfants et parents à la maison après une naissance ou une adoption : le renforcement des services de Protection Maternelle et Infantile

NOUS REFUSONS

- La fermeture des centres sociaux de proximité
- La remise en cause permanente du mariage et de l'adoption pour toutes et tous
- Les impôts indirects qui sont les plus inégalitaires et injustes
- Un salaire parental
- Le divorce sans juge, la médiation familiale obligatoire

Nous
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRESIDENTES 2022

Pour des
services publics
de qualité

**50.6 M€ en 2022 pour le secrétariat à l'égalité
femmes-hommes, ce n'est pas assez !**

Les services publics sont les premiers touchés par les politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs. Or le service public doit se développer pour répondre aux besoins fondamentaux de toutes et tous en respectant l'égalité de traitement et d'accès, cela nécessite de reconstruire un réseau de services publics de proximité couvrant l'ensemble du territoire.

Il faut aussi prendre en compte les contraintes (mobilité, accès financier, dépendance...) qui pèsent particulièrement sur les femmes.

L'application de la tarification à l'activité (qui a pour conséquence de privilégier les soins coûteux, qui rapportent plus à l'hôpital, plutôt que des soins -parfois préventifs- qui rapportent moins) a contribué à fermer des services hospitaliers.

La loi Hôpital Patients Santé Territoire a achevé le travail, démantelant l'hôpital public et rayant de la carte plus de 800 maternités et plus de 180 centres IVG.

Le service public du logement et la question de l'accès à l'énergie sont essentiels pour permettre la sortie de la précarité et des conditions de vie décentes.

Les associations de défense des droits des femmes doivent pouvoir continuer à bénéficier de subventions publiques conséquentes, car elles assurent de fait des missions de service public. Ces subventions devraient être pérennisées.

Nous
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr

NOUS PRESIDENTES 2022

Pour des
services publics
de qualité

NOUS VOULONS

- L'abrogation de la tarification à l'acte
- Le remboursement à 100% des soins médicaux et des dépenses liées aux menstruations
- Des centres sociaux de proximité
- L'application de la loi sur les réquisitions de logements
- La revalorisation de l'Allocation Adulte Handicapé et sa déconjugalisation
- Le blocage des loyers par l'Etat et le contrôle de la décence et de la salubrité du parc privé
- La résorption immédiate de la précarité dans la fonction publique
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique
- Un Ministère des Droits des Femmes de plein exercice et l'augmentation de son budget
- Des subventions pérennes pour les associations qui remplissent des missions de service public

NOUS REFUSONS

- La systématisation des délégations de service publics aux entreprises qui font du profit

Nous
Présidentes

Collectif
DROITS
des femmes

www.nouspresidentes.fr